

440686-2026 - Mise en concurrence

Belgique – Services de déplacement – Prestations de services de déménagement de locataires habitant dans des logements appartenant au patrimoine du Home Ougréen

OJ S 121/2026 26/06/2026

Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Services

1. Acheteur

1.1. Acheteur

Nom officiel: Le Home Ougréen srl

Adresse électronique: jc.navez@home-ougreen.be

Forme juridique de l'acheteur: Autorité publique centrale

Activité du pouvoir adjudicateur: Logement et équipements collectifs

2. Procédure

2.1. Procédure

Titre: Prestations de services de déménagement de locataires habitant dans des logements appartenant au patrimoine du Home Ougréen

Description: Marché-stock de services de déménagement de locataires habitant dans des logements appartenant au patrimoine du Home Ougréen

Identifiant de la procédure: 4978d048-0111-4748-9ea4-3bad4722fe5b

Identifiant interne: MS26-4036

Type de procédure: Ouverte

La procédure est accélérée: non

2.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 98392000 Services de déplacement

2.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Arr. Liège (BE332)

Pays: Belgique

2.1.4. Informations générales

Base juridique:

Directive 2014/24/UE

2.1.6. Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion: Document de marché

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0001

Titre: MS26-4036 - 1

Description: Prestations de services de déménagement de locataires habitant dans des logements appartenant au patrimoine du Home Ougréen

Identifiant interne: 1

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 98000000 Autres services communautaires, sociaux et personnels

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Arr. Liège (BE332)

Pays: Belgique

5.1.3. Durée estimée

Durée: 4 Ans

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://www.publicprocurement.be/publication-workspaces/2dc3b2b3-5a8f-4062-8000-2534d8152929/documents>

Canal de communication ad hoc:

URL: <https://www.publicprocurement.be/publication-workspaces/2dc3b2b3-5a8f-4062-8000-2534d8152929/forum>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://www.publicprocurement.be/supplier/enterprises/0/tendering-workspaces/publication-workspace-detail/2dc3b2b3-5a8f-4062-8000-2534d8152929/general>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Date limite de réception des offres: 05/08/2026 10:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Durée de validité des offres: 180 Jours

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Requise

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: oui

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Le Conseil d'Etat

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Recours devant le Conseil d'Etat I. Recours en annulation - art. 14 de la loi du 17 juin 2013 La présente décision est susceptible de faire l'objet d'un recours en annulation devant le Conseil d'Etat. A cet effet, une requête en annulation datée et signée doit être adressée dans les soixante jours à dater du lendemain de l'envoi de la présente notification, soit : par lettre recommandée à la poste, au Conseil d'Etat (rue de la Science 33, à 1040 Bruxelles) ; suivant la procédure électronique (voir à cet effet la rubrique "e-Procédure" sur le site internet du Conseil d'Etat : <http://www.raadvst-consetat.be/>). La requête doit notamment mentionner : les noms, qualité et siège des parties requérantes et adverses ; l'objet du recours ; un exposé des faits de l'affaire ; un exposé des moyens, indiquant les règles de droit qui ont été enfreintes et la manière dont elles l'ont été. Une copie de la décision contestée doit y être jointe. Une copie de la requête doit être adressée en même temps à la partie adverse. II. Demande de suspension - art. 15 de la loi du 17 juin 2013 La demande de suspension est introduite selon une procédure d'extrême urgence ou de référé. Une demande de suspension de la décision susvisée peut également être introduite devant le Conseil d'Etat par un acte distinct de la requête en annulation (elle peut être introduite de manière identique) et au plus tard avec celle-ci. Si la demande de suspension est introduite avec la requête en annulation, l'intitulé de la requête doit mentionner clairement qu'il s'agit tant d'un "recours en annulation" que d'une "demande de suspension". La requête doit également exposer les raisons pour lesquelles l'affaire est trop urgente pour être uniquement traitée dans le cadre d'un recours en annulation. Le recours doit être introduit dans les 15 jours à compter de la publication, de la communication ou de la prise de connaissance de l'acte. III. Demande de mesures provisoires - art. 15 de la loi du 17 juin 2013 Une demande de mesures provisoires peut être introduite devant le Conseil d'Etat avec la demande de suspension ou d'annulation visée ci-dessus ou séparément, et en tout cas tant que le juge reste saisi d'une demande d'annulation. Recours devant les juridictions judiciaires I. Action en dommages et intérêts - art. 16 de la loi du 17 juin 2013 Toute personne lésée par une des violations visées à l'article 14 de la loi du 17 juin 2013 peut introduire un recours en dommages et intérêts dans un délai de 5 ans à dater de la publication, de la communication ou de la prise de connaissance de l'acte. La demande susvisée doit être introduite devant le juge judiciaire conformément à l'article 24 dernier alinéa de la loi. II. Déclaration d'absence d'effets – art. 17 de la loi du 17 juin 2013 Toute personne concernée par le marché peut introduire une procédure pour demander la déclaration d'absence d'effets. La déclaration d'absence d'effets est prononcée par le juge judiciaire siégeant comme en référé. La demande doit être introduite dans un délai de 30 jours à compter du lendemain du jour où l'autorité adjudicatrice a soit publié l'avis d'attribution de marché, soit informé les candidats concernés et les soumissionnaires concernés de la conclusion du contrat (6 mois à compter du lendemain de la conclusion du marché si l'autorité adjudicatrice n'a pas respecté les formalités prévues à l'article 23, §5 al. 1 de la loi). III. Recours relatif à des sanctions de substitution – art. 22 de la loi du 17 juin 2013 Des sanctions de substitution peuvent être prononcées soit à la demande d'une personne intéressée soit d'office par le juge lui-même sans demande préalable. Ces sanctions sont prononcées par le juge judiciaire siégeant comme en référé. Le recours doit être introduit dans un délai de 6 mois à compter de la publication, de la communication ou de la prise de connaissance de l'acte.

8. Organisations

8.1. ORG-0001

Nom officiel: Le Home Ougréen srl
Numéro d'enregistrement: 0403957587_5265
Adresse postale: Place Gutenberg 15
Ville: Ougrée
Code postal: 4102
Subdivision pays (NUTS): Arr. Liège (BE332)
Pays: Belgique
Adresse électronique: jc.navez@home-ougreen.be
Téléphone: +32 43301830
Adresse internet: <http://www.home-ougreen.be>
Profil de l'acheteur: <https://www.publicprocurement.be/bda?organisationIds=5265&includeOrganisationChildren=true>

Rôles de cette organisation:

Acheteur

8.1. ORG-0002

Nom officiel: SPF Stratégie et Appui
Numéro d'enregistrement: BE001
Adresse postale: Boulevard Simon Bolivar 30 Bte1
Ville: Bruxelles
Code postal: 1000
Subdivision pays (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)
Pays: Belgique
Adresse électronique: revise@publicprocurement.be
Téléphone: +32 2 740 80 00
Adresse internet: <https://bosa.belgium.be>

Rôles de cette organisation:

TED eSender

8.1. ORG-0003

Nom officiel: Le Conseil d'Etat
Numéro d'enregistrement: 0931.814.266
Ville: Bruxelles
Code postal: 1000
Subdivision pays (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)
Pays: Belgique

Rôles de cette organisation:

Organisation chargée des procédures de recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis: cc34e358-26be-47e7-85e9-bc61662b8f70 - 01
Type de formulaire: Mise en concurrence
Type d'avis: Avis de marché ou de concession – régime ordinaire
Sous-type d'avis: 16
Date d'envoi de l'avis: 25/06/2026 00:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale
Date et heure de transmission de l'avis (eSender): 25/06/2026 00:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale
Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français

Numéro de publication de l'avis: 440686-2026

Numéro de publication au JO S: 121/2026

Date de publication: 26/06/2026